



## Accompagner les entreprises

La Région accorde chaque année des aides directes et indirectes aux créateurs d'entreprise ainsi qu'aux entreprises en développement pour encourager leur croissance et la création d'emplois en Normandie.

## Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise



[Ici, je monte ma boîte](#)



## Du laboratoire à l'entreprise

# Accompagner les entreprises en situation de fragilité

Comme la plupart des régions françaises, la Normandie est confrontée aux enjeux du maintien de ses activités industrielles, qui conditionnent les emplois du futur. Son tissu industriel est à la fois composé de grands donneurs d'ordre internationaux et d'un tissu riche de PME intervenant en sous-traitance ou en direct. Afin de soutenir ce tissu économique fragilisé par la crise et les difficultés d'accès aux financements, le sujet des "entreprises et des territoires en mutations économiques" est une priorité.

En créant la mission ARME, constituée d'une équipe de spécialistes, la Région Normandie s'est doté d'un outil stratégique pour :

- rétablir la situation d'entreprises en situation d'urgence et/ou de fragilité
- sauvegarder les activités et les emplois régionaux
- maintenir les compétences sur le territoire
- permettre le retour à la rentabilité des entreprises normandes sur le long terme

Ce dispositif s'adresse à toutes les entreprises normandes, quels que soient leur taille, secteur d'activité et forme juridique, qui rencontrent des difficultés structurelles ou conjoncturelles. La Mission A.R.M.E. les accompagne en amont de toute procédure judiciaire mais aussi en appui lors de redressements engagés.

L'intervention de la mission A.R.M.E. est simple, rapide, confidentielle et gratuite

[Dispositif A.R.M.E](#)  
[Flyer dispositif ARME](#)

## **Contact A.R.M.E**

**Dominique DIDA JUHEL**

02 31 06 89 00, arme@normandie.fr

## **Accompagner sur des projets d'innovation collaboratifs**

L'innovation est nécessaire au développement économique pour pérenniser des secteurs économiques stratégiques et ainsi, permettre le déploiement de nouveaux produits, nouveaux usages, process, applications, utilisations...

Ainsi, à travers des projets innovants, il convient de valoriser et permettre le transfert des travaux de recherche vers le tissu industriel régional, en soutenant les risques d'innovation pris par les entreprises régionales et par les organismes de recherche. L'objectif : créer de la valeur ajoutée, de l'emploi et une montée en compétence en R&D publique et privée sur le territoire régional.

Le potentiel offert par l'excellence scientifique et technologique du territoire permet de stimuler la créativité au sein des entreprises.

## **Appel à projets PSPC-Régions #2**

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de l'action PSPC (Projets Structurants Pour la Compétitivité) du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) lancé conjointement par l'Etat et les Régions. L'objectif : accompagner et renforcer les acteurs qui créent des produits innovants. La dotation PIA pour la Normandie est de

2,5 millions d'euros.

Les projets d'innovation visés supposent une collaboration structurée entre des acteurs économiques et académiques. Ils devront conduire à une mise sur le marché et viser des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, des créations d'emplois et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières. Ces projets visent par ailleurs à favoriser la collaboration, notamment entre grandes entreprises et PME.

La réalisation de ces projets peut comporter des phases de recherche industrielle ainsi que des phases de développement expérimental, préalables à la mise sur le marché. Le budget des projets devra être compris entre 1 et 4 millions.

Contact Région avant dépôt du dossier : Mathilde YVER - Chargée de Projet (Service Grands Projets et Innovation) - mathilde.yver@normandie.fr - 02 31 15 53 01

- Lancement de l'appel à projets : 18 septembre 2020
- Clôture de l'appel à projets : 3 novembre 2020 à midi
- Auditions (le cas échéant) : Semaine du 23 au 27 novembre 2020
- Présélection des projets : A partir du 16 décembre 2020
- Sélection des projets : 17 février 2021

[Télécharger l'appel à projets](#)

[Déposer votre dossier](#)

## **Exemples d'accompagnement**

- accompagnement des entreprises et des équipes de recherche publiques et/ou privées dans des projets collaboratifs d'innovation menant des projets particulièrement ambitieux nécessitant une prise de risque pour aller sur le marché
- soutien aux projets d'équipements mutualisés, fab-lab, plateaux techniques, démonstrateurs, et autres lieux permettent la créativité, l'échange, l'expérimentation et la réalisation de projets de R&D et d'innovation, entre chercheurs de laboratoires privés et publics et les entreprises

- accompagnement des projets de territoire qui mêlent des activités économiques, de RDI, d'enseignement supérieur, liées à des spécificités économiques, d'excellence, de ressources, de bassin de vie...
- soutien des projets d'innovation des pôles de compétitivité, filières et centres techniques en synergies avec les entreprises, laboratoires et centres de formation, dans les filières d'excellence du territoire

## **L'ADN, Agence de Développement pour la Normandie**

Créée par la Région en 2016, l'ADN assure le montage des dossiers d'**aide régionale pour les entreprises afin de soutenir leur développement.**

**Conseil, Développement, Environnement, Export, Immobilier et Innovation,** chaque soutien correspond à un dispositif IMPULSION et une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs en assure la mise en oeuvre sur le territoire normand.

Une antenne de cette agence dont le siège est à Caen se situe sur la Métropole rouennaise.

Chaque entreprise peut ainsi bénéficier d'un interlocuteur identifié qui suivra son dossier de l'expression de ses besoins à la mise en place d'une convention de financement.

[Contactez l'ADN](#)

## **Normandie Participations**

**La Région Normandie a mis en place un fonds d'investissement à capital détenu par la collectivité de 70 millions d'€** (100 millions d'€ à terme) pour entrer dans le capital des entreprises qui ont besoin d'un appui financier pour se développer. La Région est entrée dans le capital de **38 entreprises pour leur permettre d'accélérer leur développement pour un montant de 30 millions d'€.**

## **Autres structures pour vous accompagner**

- [NCI, leader en Normandie du capital investissement](#)
- [Bpifrance, la banque publique d'investissement](#)

## **Commande publique : privilégier les entreprises normandes**

La Région Normandie a entrepris de renforcer fortement sa politique d'investissement et de travaux. Elle entend faire en sorte que l'économie normande puisse en bénéficier en priorité.

Depuis 2017, la Région met en œuvre, dans ses appels d'offres, de nouvelles clauses et de nouveaux critères qu'elle a spécifiquement choisis afin de privilégier les entreprises normandes dans leur accès à la commande publique. Ces nouvelles pratiques visent à simplifier les procédures, lutter contre la sous-traitance abusive, encourager l'apprentissage et faciliter l'accès des entreprises, notamment aux TPE/PME, aux marchés régionaux. Chef de file du développement économique et prescripteur notamment auprès des autres acteurs publics, la Région veut faire du réflexe normand un marqueur partagé de son identité économique.

[Marchés publics régionaux : la Région soutient les entreprises normandes](#)